



**BULLETIN
MUNICIPAL**

— **2023** —

Sommaire

● Éditorial	3
● Affaires scolaires.....	4
● Urbanisme	5
● Travaux, bâtiments, cimetières, énergie et matériel.....	6
● Économie.....	8
● Finances.....	10
● Circulation & sécurité.....	11
● Forêts	12
● Agriculture	12
● Environnement - Cadre de vie.....	13
● Le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS ..	14
● Mot de l'opposition	14
● Sport, Culture et Jeunesse	15
● Départs en retraite.....	20
● Fêtes et cérémonies	22
● Calendrier des manifestations	27
● Téléthon.....	30
● MJC	31
● Informations diverses.....	32
● PNR	34
● CCVM.....	34



Madame, Monsieur,

C'est un réel plaisir de vous retrouver à travers le bulletin municipal de l'année 2023.

Je vous souhaite une excellente année 2024, qu'elle vous apporte la santé dont nous avons tant besoin pour vivre pleinement et profiter de la vie.

L'année écoulée mérite un bilan, que vous découvrirez en parcourant les pages qui suivent. À Villers-le-Lac, le dynamisme est toujours là, et nous pouvons encore investir, ce qui n'est pas le cas de toutes les communes.

Le temps passe vite, nous voilà déjà à mi-mandat, et que de travaux réalisés, que de projets en cours et surtout une détermination à offrir le meilleur à nos concitoyens. Vous nous avez accordé votre confiance et le respect que nous avons pour vous nous pousse à nous dépasser. Nous avons la chance de vivre dans une région épargnée par la violence, les grandes catastrophes naturelles et les attentats. Profitons de cette situation en faisant preuve de solidarité, et surtout, ne baissons pas les bras.

La rue Pierre Berçot, l'axe principal de Villers, a été entièrement réorganisée. Cela fait suite aux importants travaux de la place Droz-Bartholet et précède la réfection du centre-ville prévue pour cette année. La traversée de notre commune est en marche, et les nombreux retours positifs reçus à la mairie compensent les inconvénients subis par les travaux. Les commerçants apprécient le résultat, et je les remercie encore une fois pour leur patience.

Comme vous le savez, nos 80 km de routes à entretenir pèsent lourd sur notre budget, mais nous nous devons de les réparer pour faciliter le déneigement, mais aussi assurer la sécurité. La route de la Cloison jusqu'au début de la rue de l'Essart au Clair a entièrement été refaite, s'inscrivant ainsi dans la continuité des travaux de restauration de la route des Fins.

La cantine scolaire va subir une transformation complète suite à l'acquisition récente d'un nouveau bâtiment qui nous permettra d'accueillir les élèves dans des conditions optimales. Le cabinet d'architecture est actuellement en train d'élaborer les plans, et un premier projet offre un aperçu de l'aménagement agréable qui bénéficiera à nos enfants. L'isolation de tout le bâtiment et l'économie d'énergie sont aussi nos priorités.

L'extension et la réfection des ateliers municipaux ont été actées et vont commencer ce début d'année. Les employés ont participé aux réflexions, et grâce à leur expérience, ils ont permis au maître d'œuvre de répondre à leurs attentes.

éditorial

Nous avons réuni les associations pour pouvoir avancer sur le dossier de « la maison des associations », projet phare annoncé dès 2020. C'est un véritable projet structurant pour notre ville. Il était primordial de connaître les besoins des associations concernées afin de construire du sur-mesure. Ce nouveau bâtiment respectera toutes les normes écologiques, et sa localisation à proximité du parking de la salle des fêtes contribuera à limiter l'imperméabilisation du sol, préservant ainsi le terrain communal.

Le projet du complexe des Veuves est en bonne voie, mais les discussions avec les propriétaires du terrain dont nous avons besoin prennent du temps. Les dirigeants du tennis-club du Val de Morteau ont donné leur accord pour permettre cette réalisation. Dans un projet comme celui-ci, il est nécessaire de rencontrer toutes les parties afin de répondre au mieux aux besoins des sportifs. Le cours de tennis Jean-Claude Moysse à côté de la salle des fêtes sera quant à lui entièrement restauré.

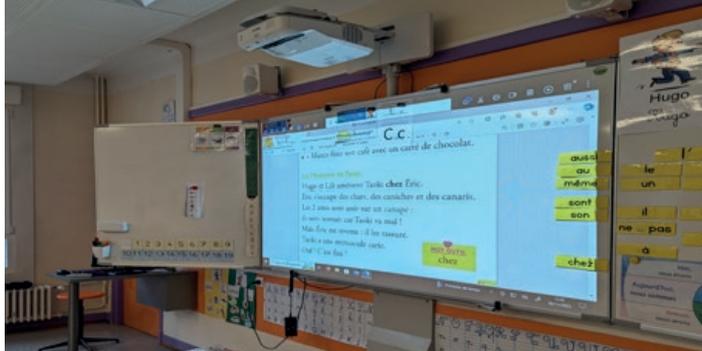
Nous nous efforçons aussi de démontrer qu'il est possible, à l'échelle de notre village, de créer les conditions favorisant la transition environnementale. Nous devons changer nos habitudes de vie et de consommation. L'éclairage public a été entièrement rénové en LED, avec une baisse d'intensité durant la nuit, et l'isolation du Club Loisirs a été refaite, entre autres. Vos élus travaillent sans relâche au sein de la communauté de communes du Val de Morteau pour construire un cadre de vie répondant à vos besoins. En célébrant les 50 ans de la CCVM, nous sommes fiers des projets accomplis ensemble et de ceux que nous sommes déterminés à concrétiser dans le futur. Le charme de la ruralité doit se conjuguer avec l'essentiel des services de proximité, et ce sont les employés communaux qui exécutent au quotidien toutes ces tâches qui vous rendent la vie plus simple. Je les remercie du fond du cœur ainsi que les élus qui m'entourent et m'accompagnent dans cette belle mission de maire.

Je viens de vous lister les projets à venir, et je suis extrêmement fière de pouvoir continuer à investir tout en maîtrisant l'argent public.

Madame, Monsieur, soyez assurés de mon dévouement. Bonne année 2024 !

Bien sincèrement
Dominique Mollier

Affaires scolaires



Entretien du parc informatique scolaire

Dans le cadre de l'entretien du parc informatique des écoles, nous avons initié une politique proactive de renouvellement du matériel. Après l'inventaire des ordinateurs, déterminant ainsi les priorités, nous examinons actuellement le remplacement progressif des équipements vieillissants, tout en sollicitant des subventions pour augmenter le budget annuel dédié à cette mise à jour. Notre objectif est d'offrir aux élèves des conditions de travail optimales grâce à un parc informatique de qualité.



Fenêtres des Genévriers

Les fenêtres de l'école des Genévriers ont fait l'objet d'un remplacement. Cette initiative contribue à renforcer l'efficacité énergétique et le confort des espaces éducatifs.

Mini J.O. Val de Morteau

300 enfants de CM2 des écoles primaires du Val de Morteau ont participé aux mini J.O. du Val de Morteau le vendredi 23 juin à la Plaine des Sports et des Loisirs à Morteau. Au cours de la journée, ils ont pratiqué 8 sports, par équipe de 8 ou 9 : handball, football, rugby, gymnastique, badminton, tennis de table, athlétisme et goal ball (discipline paralympique). Ils ont été encadrés par des collégiens inscrits au projet **Destination Paris 24**. La journée a débuté par un défilé des équipes lors de la cérémonie d'ouverture et s'est terminée par la traditionnelle cérémonie de clôture et la remise des prix. Les CM2 de Villers-le-Lac et leur équipe : les États-Unis, se sont illustrés en remportant ces mini J.O. du Val de Morteau.



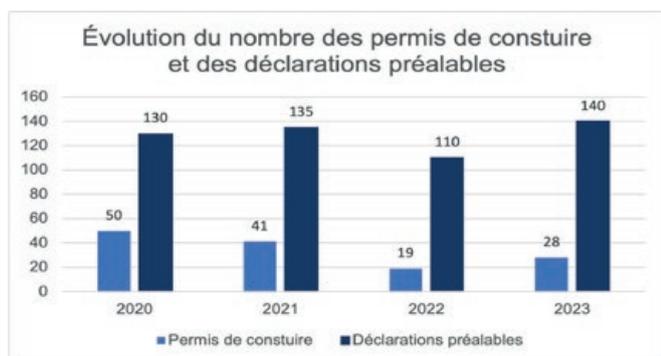
Travaux du collège



Nouvelle directrice garderie

Amélie ANDRIAMAOLY
Éducatrice de jeunes enfants
Directrice du périscolaire de Villers-le-Lac
depuis le 1^{er} octobre 2023

Urbanisme



Au cours des trois dernières années, les permis de construire dans notre commune ont connu un ralentissement, notamment en 2022 et 2023, malgré des « petites constructions » telles que des garages ou des extensions. Cependant, les demandes préalables de travaux restent actives ; nos concitoyens continuent d'embellir leurs biens personnels ainsi que leurs alentours.

Des changements significatifs se profilent dans le développement de notre territoire, avec la validation récente du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Horloger par la Communauté de Communes du Val de Morteau. Le SCoT est un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles, notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage.

Le SCoT chapeaute le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et, plus important encore, notre futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal dédié à

l'Habitat (PLUi-H), dont la révision a débuté. Une fois validé, le PLUi-H apportera une uniformité des traitements sur le territoire de la CCVM, facilitant l'instruction des dossiers, tout en maintenant la responsabilité de chaque maire qui conservera la main sur les dossiers concernant sa commune. En somme, le PLUi-H fera le lien entre le SCoT et le permis de construire (PC).

En parallèle, la France impose, dans le cadre de la loi climat et résilience adoptée en août 2021 :

- l'objectif d'atteindre le « Zéro Artificialisation Nette des sols » en 2050 (ZAN),
- avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dans les dix prochaines années (2021-2031) par rapport à la décennie précédente (2011-2021).

La révision actuelle de notre PLU s'inscrit donc dans ces nouvelles orientations.



Réunion publique PLUi-H du 27 novembre 2023

Depuis environ un an, vous avez la possibilité de soumettre électroniquement vos demandes de permis de construire (PC) et/ou de demandes préalables de travaux (DP). Bien que l'objectif de réduire l'utilisation du papier ait été atteint, il en va autrement pour la fourniture des documents nécessaires à la délivrance de l'arrêté. En effet, une demande croissante de pièces complémentaires rallonge les délais d'approbation.

Notre personnel d'accueil reste une ressource précieuse pour vous fournir des conseils adaptés à vos demandes. Les rendez-vous à la mairie, voire au service instructeur à Morteau, gagnent en importance depuis trois ans. N'hésitez pas à nous solliciter ; nous sommes là pour vous accueillir et vous renseigner.

Travaux, bâtiments, cimetières, énergie et matériel

Les années se succèdent, et les investissements dans les infrastructures routières (80 km de routes) restent une préoccupation majeure pour le budget communal, absorbant une part importante de nos ressources. En 2023, deux chantiers majeurs ont marqué notre attention : la rénovation de la rue Pierre Berçot et de la rue de l'Essart jusqu'à la rue de la Cloison.

Le chantier de la rue de la Cloison, totalisant une distance de 1,2 km, a présenté des défis, notamment avec une déclivité importante dans sa première partie, complexifiant le travail de l'entreprise de travaux publics. La seconde moitié du chantier, caractérisée par une section plate, a été plus aisée à traiter. Cette route très fréquentée a retrouvé une bonne structure roulante pour les usagers, avec l'ajout d'une voie piétonne et d'un trottoir assurant la sécurité des nombreux promeneurs.

Le chantier en bas de Villers, de la rue Pierre Berçot, a représenté une contrainte pour les riverains, les commerçants et les automobilistes. Néanmoins, cette première phase d'aménagement a considérablement amélioré l'esthétique et la fluidité du trafic routier en entrée de ville. La deuxième tranche, prévue pour 2024, s'étendra depuis le parking des bateaux aux Terres Rouges jusqu'au rond-point de FFB, incluant la continuation de la voie douce, la création d'un espace vert, l'enfouissement des réseaux secs et le remplacement des candélabres embellissant l'entrée de Villers.

En ce qui concerne l'éclairage public, la ville est désormais entièrement équipée de luminaires LED, mettant un terme à un projet sur trois ans qui a permis des économies considérables avec environ 900 points lumineux.

Les travaux budgétisés pour les bâtiments en 2023 sont en cours d'étude, portant sur la rénovation de la salle paroissiale et l'extension des ateliers municipaux, dont la réalisation devrait débuter prochainement. De même, le terrain de football d'entraînement est actuellement en phase d'étude, malgré quelques complexités de mise en œuvre.

L'année 2023 a également vu la réalisation de divers travaux de rénovation, dont :

- Le changement des ardoises sur le toit de l'église ;
- Le remplacement des aérothermes du grand gymnase ;
- La réfection et l'isolation des façades du club de l'âge d'or ;
- La rénovation d'un local situé au-dessus du musée de la montre afin d'accueillir un cabinet de sage-femme.

Bien que les investissements soient conséquents, la commission agit dans le but de préserver la qualité de vie des habitants de Villers et de garantir un avenir florissant pour la localité.



Changement des ardoises sur le toit de l'église



Travaux au centre-ville – Rue Pierre Berçot

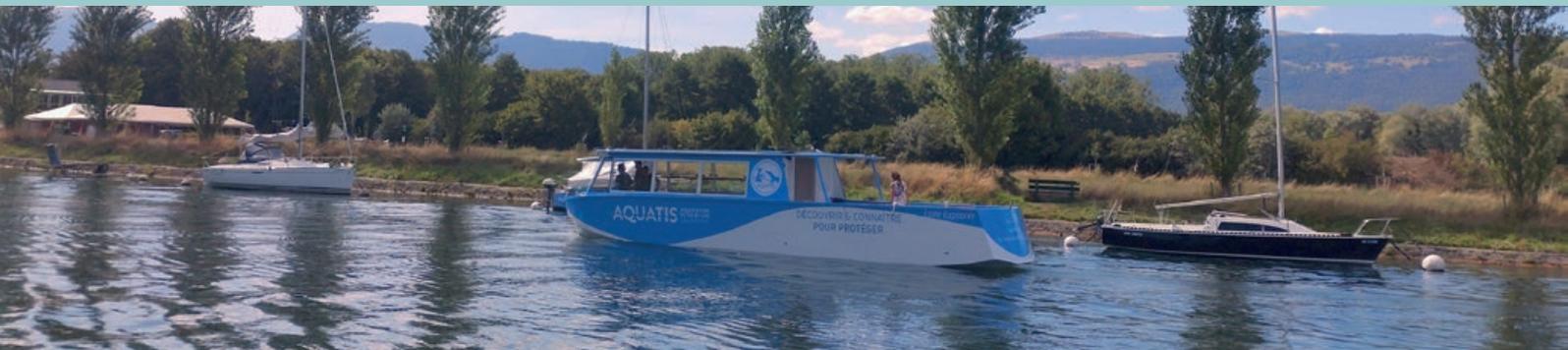


Rénovation du cabinet d'Alice Perrin, sage-femme



Travaux de la rue de l'Essart au clair à la route de la Cloison

Économie



Lake Explorer

Il a fallu 9 mois au Chantier naval franco-suisse pour construire et livrer le bateau à Yverdon en août 2023. Le « Lake Explorer » mesure 12,5 mètres sur 3 mètres, avec un poids de 13 tonnes. Il navigue sur le lac de Neuchâtel grâce à sa propulsion électrique, atteignant une vitesse comprise entre 8 et 12 km/h.

En plus de son système d'énergie électro-solaire, une caméra sous-marine a été installée, offrant à la clientèle la possibilité de découvrir les fonds du lac.

Maison Viennet Meilleure boulangerie de France



Rémi et Simon Viennet ont brillamment représenté la boulangerie familiale lors de la compétition « Meilleure boulangerie de France » sur M6. Après avoir remporté la finale régionale, leur parcours s'est conclu sans la victoire tant espérée lors de la finale nationale. Malgré cette déception, leur participation a été marquée par de superbes créations. Ces produits phares de leur parcours, tels que le pain détox, l'horloge en pâte à croissant et pâte à brownie, sont désormais disponibles dans leur boulangerie.



Maison Chapuis Tuyé d'or et médailles de Bronze

Cette année encore, **la maison Chapuis a été récompensée pour son travail et son sérieux** en décrochant le titre de meilleure Saucisse de Morteau IGP Label Rouge et la médaille de Bronze lors du concours de la saucisse de Morteau 2023 qui s'est tenu à Arçon. Cette entreprise familiale, établie à Villers-le-Lac, propose à la vente ses produits dans son magasin au centre-ville, également disponibles à la dégustation dans son restaurant «**Chez Charles**».



Pierre-Alain et Charles Chapuis



L'épopée des NaîtSens

Après avoir exploré divers lieux de soin et d'accueil, **Océane Landoïn** a choisi de se consacrer à l'accompagnement périnatal. Elle offre un soutien global, prenant le temps nécessaire pour répondre aux questions, apaiser les craintes et assurer le bien-être des parents, que ce soit avant ou après la naissance. Une nouvelle ressource précieuse pour les futurs parents.

Pour prendre RDV :

Tél. 06 25 56 90 95

contact@lepepedesnaitsens.com

Finances

TAXE FONCIÈRE

Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des taxes foncières pour 2023 en réponse à l'annonce du gouvernement concernant la réévaluation des bases de cette taxe. La hausse de la fiscalité foncière a été imposée par le gouvernement, qui a arbitrairement augmenté les bases d'imposition en lien avec l'augmentation du « coût de la vie » (inflation) pour cette taxation.

Le Maire et le Conseil municipal jouent un rôle crucial dans la gestion du budget de la commune de Villers-le-Lac. Outre la gestion d'un budget spécifique pour les propriétés boisées, nous nous concentrons ici sur les éléments du budget général, le second budget ayant une faible incidence en raison de recettes limitées ces dernières années.

Le budget communal se divise en recettes et dépenses de fonctionnement ainsi qu'en recettes et dépenses d'investissement. L'importance des ressources communales influe directement sur les dépenses essentielles pour le bon fonctionnement de la ville, telles que les salaires des employés, le remboursement des emprunts, le déneigement et les investissements dans les infrastructures.

Ces ressources proviennent de diverses sources, telles que les dotations de l'État, la fiscalité communale, des subventions de plus en plus rares, des taxes sur les cessions-acquisitions immobilières, des revenus des immeubles loués, des cessions éventuelles de biens propres, et si nécessaire, des emprunts.

En raison de la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales par le gouvernement, la commune ne maîtrise plus que le taux des taxes d'habitation sur les résidences secondaires et les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties. Les Impôts sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP) vont entièrement à l'État.

Les dotations de l'État comprennent la dotation générale de fonctionnement, les compensations liées à la suppression de la taxe d'habitation et d'autres crédits variés.

Les recettes étant estimées en début d'année, le Maire et le Conseil municipal planifient les dépenses obligatoires et décisionnelles en fonction des orientations budgétaires. Le Compte Administratif en fin d'exercice permet de constater les réalisations, tandis que le budget primitif voté en début d'année indique ce qui est réalisable compte tenu des perspectives financières estimées.

Malheureusement, certains projets peuvent être retardés pour diverses raisons, comme des accords administratifs en attente, une charge de travail importante pour les entreprises, ou des conditions climatiques et sanitaires défavorables. Ces projets peuvent être repris sur les exercices futurs.

Il est essentiel de noter qu'une commune ne peut présenter un budget déficitaire, ce qui implique que certains projets souhaitables peuvent être retardés. La gestion financière d'une commune doit se faire sur la durée, avec prudence et parfois, patience.

Exemple d'un schéma de budget avec les chiffres de l'exercice 2022

Dépenses		Recettes		
Fonctionnement	Charges à caractère général (énergie, entretien, combustible...)	1 168 000 €	Produits des services	612 000 €
	Charges de personnel	1 860 000 €		
	Subventions associations, CCAS, participation	137 000 €	Recettes fiscales	2 897 000 €
	Charges financières (Intérêts emprunts)	88 000 €	Dotations (DGF - DSR) et participations	1 050 000 €
	Fonds de péréquation des ressources	64 000 €		
	Autres dépenses de fonctionnement	355 000 €		
	Épargne brute (excédent de fonctionnement, y compris reports N-1)	1 321 000 €	Dotations (DGF - DSR) et participations	434 000 €
Dépenses		Recettes		
Investissement		Épargne brute (excédent de fonctionnement, y compris reports N-1)	1 321 000 €	
	Remboursement emprunts (Capital)	683 000 €	Subventions équipement	327 000 €
	Acquisitions et travaux	2 202 000 €	FCTVA et Taxes	417 000 €
	Autres opérations d'ordre	45 000 €	Emprunts	510 000 €
		Autres opérations d'ordre	355 000 €	

Circulation & sécurité

Cette année, nous avons intensifié nos investissements dans la sécurisation des voies de circulation, en mettant particulièrement l'accent sur les voies piétonnes. Des aménagements conséquents, qui donnent entière satisfaction, ont été réalisés Rue Pierre Berçot, Route de la Cloison et Rue de l'Essart au Clair. Ces interventions offrent désormais un cheminement sécurisé pour les piétons et même les cyclistes, depuis l'entrée de ville et depuis le quartier « Le Cernembert/La Courpée » jusqu'au centre-ville.

D'autre part, le Conseil Municipal du 25 Septembre 2023 a validé le classement du hameau des Taillards en agglomération. Cette décision nous autorise à installer deux panneaux signalétiques « Les Taillards - Commune de Villers-le Lac », imposant une limite de vitesse de 50 km/h aux automobilistes traversant le hameau par la Route du Barrage. Cette mesure renforce la sécurité des riverains et des nombreux promeneurs empruntant cette voie. Des contrôles réguliers seront assurés par la Police Municipale afin de garantir le respect de cette limitation de vitesse.



1



2

1 - Aménagement de la Rue de l'Essart au clair à la Route de la Cloison

2 - Travaux de la piste cyclable en entrée de ville

Forêts

Visite annuelle de la forêt communale

Lors de la visite annuelle de la forêt communale, les membres du Conseil municipal ont eu l'opportunité d'explorer les environs aux abords du Saut du Doubs, en compagnie de Frédéric Rognon, directeur des services techniques, et de Bernard Mougin, responsable de l'Office National des Forêts. Au cours de cette sortie, ils ont pu bénéficier de points de vue offrant une perspective privilégiée sur le cours d'eau. Cette visite annuelle contribue à approfondir la compréhension des défis de gestion et de préservation de la forêt communale.



Agriculture



Catherine Faivre-Pierret, nouvelle présidente de la Commission des Agricultrices

Fin mars, Catherine Faivre-Pierret a été nommée présidente de la Commission des Agricultrices lors de la réunion de la FNSEA à Angers. Sa nomination témoigne de son engagement continu envers le secteur agricole. En assumant ce rôle important, elle dirigera les initiatives visant à renforcer les droits sociaux des agricultrices tout en contribuant aux discussions essentielles sur l'emploi et la thématique « Gaec et société ».

Miss montbéliarde Val de Morteau

Les éleveurs du canton de Morteau ont célébré avec enthousiasme, le samedi 22 avril, leur race emblématique, la montbéliarde, à la salle polyvalente des Fins. Depuis 160 ans, cette race tient le rôle principal lors du comice agricole. Cet événement a constitué un grand rassemblement mettant en lumière la richesse de la ruralité et Céline Vuillemin, adjointe et agricultrice, a remis un prix au nom de la Commune de Villers-le-Lac en signe de soutien à nos agriculteurs.



Environnement Cadre de vie

Nettoyage des quatre cimetières : Geste citoyen

Malgré la pluie et une météo capricieuse, une soixantaine de bénévoles ont répondu présents, faisant de l'opération de nettoyage des cimetières un beau succès. Même d'anciens habitants de Villers-le-Lac ont fait le déplacement pour venir prêter main-forte.



Inauguration de trois sites de compostages

L'inauguration de trois nouveaux composteurs a eu lieu le vendredi 14 avril, en présence de Mme le Maire, Dominique Mollier, et de Bernard Jacquet, vice-président de Préval. Les composteurs sont situés à proximité du Collège, Rue de la Forêt et à la salle des fêtes.

Si vous souhaitez aussi participer à ce projet et que vous n'avez pas encore récupéré votre bioseau, vous pouvez venir le chercher en mairie. En compostant les déchets organiques, nous pouvons réduire la quantité de déchets envoyés à l'incinération et produire un engrais naturel pour nos jardins et nos espaces verts.



Le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS



Comme chaque année, les bénévoles et les élus se sont relayés pour collecter des denrées alimentaires et des produits d'hygiène au profit de la banque alimentaire.

Nous tenons à remercier l'ensemble des donateurs, ainsi que le magasin Bi1 et son personnel, pour leur accueil. Les denrées recueillies seront redistribuées à des familles de Villers-le-Lac dans le besoin.

Le mot de l'opposition

Les étés se suivent et malheureusement se ressemblent. Cette année encore, nous avons vu notre merveilleux lac disparaître pour ne revenir qu'au mois d'octobre. Il est plus qu'urgent de prendre en compte dans les projets à venir cette composante climatique. Le cœur de ville s'est modifié cet été, nous disons bravo, mais faiblement. Les projets encore et toujours ne sont pas orientés vers l'avenir, le bitume est omniprésent, les hydrocarbures continuent de se déverser dans le Doubs. Actuellement, toutes les villes conçoivent des projets avec une végétalisation (voir nos voisins proches). Nous, nous avons un nouveau parking et une nouvelle école, bravo, mais pas un coin d'ombre (ou très peu pour nos enfants) et la municipalité prévoit quoi ? Un dôme : du béton...

Nous avons, à de nombreuses reprises, manifesté notre inquiétude concernant l'évolution démographique galopante de notre commune ainsi que l'apparition florissante de Nouvelles constructions par rapport aux capacités d'accueil des écoles primaires et maternelles. Les réponses ont toujours été les mêmes : remarques déplacées, tout est sous contrôle, on est tranquille pour 50 ans... Même pas deux ans après l'ouverture des nouveaux locaux, on relève l'inquiétude des parents d'élèves, qui est confirmée par le corps enseignant et par l'inspectrice d'académie, face à une situation qui devient de plus en plus tendue. Nous sommes forcés de constater que ce manque d'anticipation va générer de sérieux problèmes dans un avenir proche.

Les projets pour les jeunes sont reportés (stade de foot, espace vert à la griotte) car la ville ne met pas l'énergie, l'envie ou les moyens nécessaires pour ses grands projets structurants. Autour de nous, les autres villes avancent leurs projets de grande ampleur, et nous, nous restons à la traîne. Ce manque d'ambition et de vision pénalise l'embellissement et le développement de notre commune.

N'ayant pas force de décision, nous ne pouvons que déplorer ces choix.

Voilà, l'année 2023 va doucement tirer sa révérence, nous vous souhaitons d'ores et déjà d'agréables fêtes de fin d'année, prenez soin de vous et de vos proches.

Sport, Culture et Jeunesse

L'été O'Val

Dans le cadre de l'Été O'Val, festival de cirque regroupant 8 spectacles gratuits dans les communes de la Communauté de Communes du Val de Morteau, Villers-le-Lac a accueilli le 2^e spectacle le jeudi 6 juillet. Devant un public d'environ 250 personnes, les artistes de la compagnie INHÉRENCE ont offert un spectacle de grande qualité.



La France en courant

C'est avec grand plaisir que Villers-le-Lac a accueilli la 2^e étape de cette course de relais. Le village s'est animé sur la Place Droz-Bartholet, en face de la boulangerie Viennet, qui s'est chargée de restaurer les coureurs et les nombreux bénévoles.

La course a rapidement repris son cours ; à 3h du matin, Mme le Maire a donné le coup d'envoi de la 3^e étape en direction de Cessy, avec une étape intermédiaire à Chaux-Neuve.





Aurélien Charité, toujours en forme !

Victoire au trail La Valdahonnaise (23 km D+400), trail des 2 Salines (30 km D+850), une participation au championnat de France Cross et sans oublier qu'il avait terminé 1^{er} au BCN Tour de 2022 (6 courses de 10 km). Aurélien aura encore une fois réalisé une superbe saison !

Marie Cesari, Championne de France

Lors de la finale du simple dames, Marie a démontré une maîtrise remarquable en remportant la victoire en trois sets très disputés (21-19, 13-21, 22-20) contre Floriane Nurit, une adversaire mieux classée qu'elle au classement mondial. Marie Césari a conclu donc de manière spectaculaire son parcours chez les jeunes en remportant le titre de Championne de France de Badminton Juniors.



Manon Bohard termine 3^e au mondiaux de trail 2023

Manon Bohard a brillé aux Mondiaux de trail 2023 à Innsbruck en décrochant la troisième place lors de l'épreuve de 86 km. Ayant déjà remporté les 115 km du Madeira Island Ultra Trail (MIUT), elle confirme sa performance après avoir pris la deuxième place au championnat de France de trail long à Montpellier-le-Vieux. Elle a grimpé 6100 m D+ et descendu 6500 m D- en 11h34 et 22 secondes, équivalent à deux ascensions du Mont-Blanc depuis Chamonix.

Laure Inglada, deux Grandes Odyssées et un podium

Après deux participations à la course internationale de chiens de traîneaux La Grande Odyssée Savoie Mont Blanc qui traverse le massif alpin au cœur de l'hiver, Laure Inglada s'est consacrée aux courses de canitrail, discipline d'endurance en course à pied, pendant laquelle coureur et chien sont reliés par une longe avec amortisseur. Avec ses 3 huskies de Sibérie, Laure a participé à plusieurs étapes du championnat suisse de canitrail avant de terminer la saison sur le podium à la Valdahonnaise, une belle performance pour Laure et son fidèle Oruk.



Annie Binétruy, médaillée

Le vendredi 8 septembre, lors de l'Assemblée Générale de La Française de Villers-le-Lac, Annie Binétruy a reçu la Médaille du Dévouement Fédéral Argent des mains de son président Kévin Bellabouvier.

Magali Dupont, médaillée

Magali Dupont a été honorée par le Comité du Doubs de handball avec la médaille de bronze en reconnaissance de ses années d'engagement en tant que joueuse, entraîneuse et dirigeante au CA Morteau Handball. Fière figure du club, Magali a également contribué à former une championne olympique.





40 ans du Badminton

Célébration des 40 ans du Badminton Val de Morteau à Villers-le-Lac, en présence des dirigeants actuels et des anciens présidents.

Ce club incarne un véritable pilier de l'excellence sportive. Grâce à une politique centrée sur la formation des jeunes, il a vu émerger de nombreux champions qui brillent sur la scène régionale, nationale et internationale, contribuant ainsi à la renommée de notre territoire.

De nouveaux bancs de touche

Les bancs de touche du terrain de la Courpée, usés par le temps et présentant des signes de fatigue, ont été remplacés. La municipalité et le club de football ont conjointement investi dans cette initiative.



Travaux de réaménagement au boulodrome

Les terrains de boules extérieurs de La Griotte ont bénéficié d'un réaménagement, pour le plus grand bonheur de nos joueurs de boules.



Retransmission de la finale

Le Sporting Club de Villers a saisi l'opportunité du remplacement du vidéoprojecteur de la salle des fêtes pour diffuser en direct la finale de la Coupe du Monde opposant l'équipe de France à l'Argentine. Malgré la défaite de nos Bleus, cet événement a connu un grand succès, rassemblant près de 1 000 personnes à la salle des fêtes.



Trail du Saut du Doubs

Le Doubs Sud Athlétisme du Val de Morteau a organisé une très belle édition 2023 de son trail du Saut du Doubs. Les parcours ont subi quelques ajustements, mais ils conservent toute leur exigence. Trois options s'offraient aux participants: le Marathon (42 km, D+2000), le Semi-marathon (21 km, D+1100) et le 10K (10 km avec D+450), sans oublier la marche et les courses pour les enfants. Ce trail de grande qualité, mettant en valeur notre beau territoire, devient un rendez-vous incontournable pour les passionnés de trail, grâce à l'engagement et à la motivation des bénévoles du DSA.



Meix Musy Tout Droit

Remise des prix aux vainqueurs du Meix Musy Tout Droit. Cette course, qui s'apprête à célébrer ses 20 ans, a retrouvé sa forme traditionnelle cette année. Les coureurs se sont élancés depuis Sobey pour atteindre le sommet du Meix Musy. Bravo à tous les coureurs qui ont vaillamment bravé le froid et le vent, ainsi qu'au SCVM Nordique pour l'organisation de cet événement !

Dernier défi du Pissoux

La dernière édition du traditionnel défi du Pissoux, où les participants équipés de n'importe quel type de bicyclette pouvaient prendre part, s'est déroulée le samedi 8 juillet. Les coureurs se sont élancés depuis le bas de Villers-le-Lac pour terminer à la colonie du Barbox, affrontant un dénivelé redoutable tout au long du trajet, particulièrement devant l'église du Pissoux. Cette course a une fois de plus été un franc succès, mais l'association Tout Vite souhaite terminer sur cette belle édition et ne pas renouveler l'événement l'année prochaine.



**De gauche à droite :**

Romain Vermot, Dominique Mollier
et les animateurs Capucine Roland,
Kim Vermot, Clara Jurietti
et Thimoté Dupont
(encadrés par Céline Arnoux)

Vacances Tous Sports

Chaque année, Vacances Tous Sports offre une variété d'activités aux enfants de 8 à 15 ans de la commune, comprenant des options telles que le tennis, le canoë-kayak, l'équitation, l'escalade, le canyoning, le paddle, la piscine, le basket, le hockey en salle, l'accrobranche et le biathlon.

Si vos enfants souhaitent participer à la prochaine édition, nous vous donnons rendez-vous en 2024 pour 3 nouvelles semaines au mois d'août.



Départs en retraite

Départ en retraite de Claudia Siron

Le 24 mars dernier, Mme le Maire, les élus et les employés de la commune se sont rassemblés pour célébrer le départ en retraite de Claudia Siron.

Au cours d'un discours empreint d'éloges, Mme le Maire a exprimé sa reconnaissance pour les qualités professionnelles de Claudia et lui a témoigné sa gratitude pour les 5 années passées au service de la commune.



Départs en retraite

Le 19 octobre, une cérémonie chargée d'émotion a salué le dévouement de Brigitte, Martine, Maryse et Blandine à leur carrière dans le service public. Entourées de collègues, d'élus, de parents et d'amis, la soirée a été dédiée à célébrer leur vie professionnelle, marquée par des vœux de retraite et des remerciements sincères.

Brigitte Siron, débutant en 1994 en tant qu'agent d'entretien, a gravi tous les échelons du domaine des Atsem pour devenir agent de maîtrise principal avant de prendre sa retraite.

Martine Guichard, qui a débuté en 1996 au sein des Petits Lutins avant d'intégrer le CCAS et de diriger brillamment le service périscolaire/halte-garderie, a été saluée pour son parcours exemplaire.

Maryse Taillard, après avoir effectué le recensement de la population en 2000, a été recrutée pour travailler à la cantine. Après une parenthèse en Malaisie avec son mari, elle est revenue et a évolué dans divers rôles jusqu'à occuper des postes administratifs à la mairie.

Enfin, **Blandine Henriët**, recrutée en 2012 pour encadrer le service de cantine et assurer l'entretien des écoles, a gravi les échelons pour devenir responsable de la cantine du centre.





Jean Bourgeois, Marguerite Jacquot et Dominique Mollier

Départ en retraite Marguerite JACQUOT

Le 24 novembre 2023 a marqué un moment émouvant avec la cérémonie de départ en retraite de Marguerite Jacquot, Directrice Générale des Services, au sein de la mairie de Villers-le-Lac. Lors de son discours poignant, Marguerite a retracé son parcours au sein de l'administration, exprimant sa gratitude envers toutes les personnes avec lesquelles elle a eu le privilège de travailler au cours de ses 39 années de service, tant les agents que les élus. Recrutée par Claude Vermot et nommée DGS sous le mandat de Jean Bourgeois, elle a mis un point final à sa carrière après un mandat et demi avec Dominique Mollier.

Madame le maire a ensuite pris la parole pour retracer les états de services de Marguerite. Elle l'a remerciée chaleureusement pour son soutien constant, sa loyauté et sa proximité, qui ont grandement contribué à la réussite de sa mission en tant que maire.

Pour conclure la partie officielle, Jean Bourgeois, Maire de 1995 à 2014, a prononcé un discours empreint de subtilité, saluant le professionnalisme et l'efficacité exemplaire de Marguerite.

Cette cérémonie a réuni de nombreux agents et élus, anciens et actuels, famille et amis soulignant l'impact significatif de Marguerite sur la commune au fil des années.

Pour la remplacer, Alexandra Romain avait déjà succédé à Marguerite dans son poste de DGS. Recrutée avant le départ de Marguerite, la transition s'est déroulée en douceur, permettant à Alexandra de prendre ses marques progressivement tandis que Marguerite ralentissait son rythme. Marguerite a officiellement terminé sa carrière avec l'installation du nouveau dispositif de recueil pour les CNI et passeports le 6 décembre à midi, marquant cet événement incontournable par un dernier pot de départ.

États de service Marguerite Jacquot

- **31 janvier 1985** : embauchée pour un CDD de 3 mois à mi-temps (en remplacement d'un agent en arrêt maladie)
- **CDD d'un an** à temps complet (l'agent remplacé étant placé en arrêt longue maladie)
- **1^{er} novembre 1985** : embauchée en qualité de stagiaire sur le grade de sténodactylographe après avoir réussi le concours d'entrée dans la fonction publique territoriale
- **1^{er} janvier 1988** : nommée sur le grade d'agent administratif qualifié à la suite de la suppression du grade de sténodactylographe
- **1^{er} août 1990** : intègre le cadre d'emploi des adjoints administratifs
- **1^{er} janvier 2008** : nommée rédacteur, emploi de catégorie B, après avoir réussi le concours correspondant
- **1^{er} janvier 2009** : promue au grade de rédacteur principal
- **2009** : occupe les responsabilités de directrice générale des services, sans en avoir le titre, car toujours classée dans un cadre d'emploi de catégorie B
- **1^{er} janvier 2010** : promue au grade de rédacteur chef
- **1^{er} janvier 2013** : nommée au grade d'attaché territorial, cadre de catégorie A, suite la demande de M. le Maire de l'inscrire à la promotion interne de 2013.

Elle termine sa carrière sur le grade d'attaché principal, détachée sur le grade de Directrice Générale des Services

Élue au comité de l'amicale du personnel pendant 21 ans, de 1998 à 2019 (4 ans en tant que secrétaire de 1998 à 2002 et 7 ans en tant que présidente de 2002 à 2009).



Alexandra Romain,
nouvelle DGS

Fêtes et cérémonies

19 mars - Journée nationale à la mémoire des victimes des conflits d'Algérie, de Tunisie et du Maroc



Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



Commémoration du 14 juillet





Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918



Lors de la cérémonie du 11 novembre, la lieutenant-colonel Carole Faivre-Pierret et son époux, le lieutenant-colonel Éric Poret, ont eu l'honneur de remettre la médaille d'honneur de porte-drapeau, au nom de la secrétaire d'État auprès du ministre des Armées chargée des Anciens Combattants, à Messieurs Albert Zech et Claude Grenouillet en reconnaissance de leurs 20 ans de fidélité.

Ensuite, au nom du Président National des Anciens Combattants, la lieutenant-colonel Faivre-Pierret a remis avec émotion la médaille du Djebel échelon Argent à son père, M. Claude Faivre-Pierret, actuel président de la section locale des Anciens Combattants.

5 décembre - Hommage aux victimes des conflits d'Algérie, de Tunisie et du Maroc



Remise de médaille à Pascal Rougnon



Mme le Maire, accompagnée d'une délégation des médaillés du Haut-Doubs, a remis à **Pascal Rougnon**, 1^{er} adjoint, la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif pour ses nombreuses années dévouées au monde associatif, notamment sportif.

Remise des médailles

Mme le Maire a eu le privilège de remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale Argent à des élus et des agents qui ont marqué de leur empreinte notre commune :



- **Sébastien Dubail** : 22 ans de services
- **Brigitte Siron** : 29 ans de services ;
- **Roland Michel** : élu depuis 2001 ;
- **Françoise Remonnay** : élue depuis 2001 ;
- **Céline Arnoux** : 22 ans de services (absente lors de la cérémonie)

Pascal Rougnon, 1^{er} adjoint, accompagné de son prédécesseur, Henri Faivre-Pierret, a également remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale Argent à **Mme le Maire, Dominique Mollier**, pour ses 22 années dévouées à la commune. Éluée adjointe puis conseillère communautaire en 2008 sur les listes de Jean Bourgeois, elle est élue Maire en 2014 et réélue en 2020.

Carnaval 2023





39^e festival national d'accordéon

Les vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 septembre, la salle des fêtes de Villers-le-Lac a accueilli le festival national d'accordéon, renouant ainsi avec la tradition après une absence remarquée de plusieurs années dans le Haut-Doubs. L'événement, orchestré avec brio par les passionnés Daniel Pichon et Daniel Girard, revêtait une importance toute particulière, célébrant fièrement les 50 ans de carrière de ce dernier. Les sommités de l'accordéon, issues des quatre coins de l'Hexagone, ont répondu présentes à l'appel, parmi lesquelles le virtuose Stéphane Courtot-Renoux, champion du monde de cet instrument emblématique.

600 musiciens pour un concert XXL

Dans le cadre de la Fête de la Terre et des Jardins Musicaux, sous une chaleur écrasante atteignant les 31 degrés, les 600 interprètes de « La Parade des Animaux » ont captivé 2300 spectateurs à Evologia le dimanche 20 août. Ce projet d'envergure XXL a réuni 34 Harmonies du canton de Neuchâtel. Pendant les deux concerts de la journée, 13 morceaux spécialement composés pour célébrer les 100 ans de l'Association Cantonale des Musiques Neuchâteloises ont été interprétés. À cette occasion, et sur invitation de nos amis suisses, une Harmonie éphémère s'est formée dans le Val de Morteau, regroupant des musiciens de La Fraternité, de L'Harmonie Union et Progrès, de L'écho du Vallon, de L'écho de la Montagne et du Brass Band du Saut du Doubs.



Fêst de la musique

Le 17 juin a eu lieu la deuxième édition du Fêst de la musique organisée par le comité des Fêtes. Cette seconde édition a été un grand et beau succès, la population Villerienne a encore répondu présente pour cette belle journée ensoleillée. Merci à tous les bénévoles, aux différents artistes qui ont animé cette journée.



Fête nationale du 14 juillet

Le comité des fêtes a rassemblé un grand nombre de personnes pour célébrer la Fête nationale. Au programme, des jeux gonflables, de la musique, de la restauration, et des feux d'artifice pour conclure la soirée.



90 ans des pompiers

Les 9 et 10 septembre ont eu lieu les 90 ans de l'amicale des Pompiers de Villers-le-Lac. Les festivités ont commencé le samedi avec diverses animations comme des jeux gonflables mais également de la petite restauration. Cette belle journée ensoleillée s'est terminée par le bal des Pompiers. Ces derniers ont mis le feu à la foule. Merci à tous les bénévoles pour l'organisation de ces deux jours de fête.



Fête de la Sainte-Barbe

La traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe, dédiée aux pompiers du Val de Morteau, a eu lieu à la salle des fêtes de Villers-le-Lac. Cet événement a offert un cadre solennel pour honorer le courage et l'engagement des sapeurs pompiers des quatre casernes : Grand'Combe-Châteleu, Les Gras, Morteau et Villers-le-Lac.

Les lanternes des commerçants

Comme chaque année l'Union des Commerçants et Artisans de Villers-le-Lac a organisé le traditionnel lancé de lanternes. Malgré la météo, bon nombre d'habitants se sont déplacés pour cette belle soirée remplie de magie. Merci pour la bûche et la boisson chaude !



La journée des enfants

Organisée par l'union des commerçants en collaboration avec le comité des fêtes de la ville, la journée des enfants s'est déroulée à la salle des fêtes. Les commerçants ont généreusement distribué des galettes aux enfants de tous âges. Les jeux de société et les animations ont remporté un grand succès.

Janvier

- 1^{er} Apéritif dansant / D. Girard
- 11 Thé dansant / Club Loisirs
- 14 Loto / Judo
- 17 Don du Sang 🩸
- 20 Journée des Enfants / CDF
- 21 Loto / École Primaire
- 24 Fondue / Club Loisirs
- 27 Soirée du Comice
- 28 Loto / HUP
- 29 Tarot / Club Loisirs



Calendrier des manifestations 2024

Mai

- 3&4 Spectacles / Les Étoiles Noires
- 11&12 Profession de Foi
- 22 Don du Sang 🩸
- 25 Concert / Pastourelle

Février

- 1^{er} Thé dansant / Club Loisirs
- 4 Loto / Badminton
- 10&11 Salon de l'Habitat
- 14 Loto / Club Loisirs
- 18 Loto / Pétanque
- 23 Audition fin de stage / Fraternité
- 28 Choucroute / Club Loisirs
- 29 Loto / MJC



Juin

- 1^{er} Concert / Fraternité
- 08 Festival de Musique / CDF
- 15 Concert / HUP
- 22 Spectacle / MJC
- 28 Fête de l'école
- 30 Marche gourmande / SCV



Mars

- 7 Thé dansant / Club Loisirs
- 9 Colloque du Doubs / MJC
- 10 Loto / Fraternité
- 11 AG / Club Loisirs
- 16 Soirée Vintage / SCV
- 18 Tarot / Club Loisirs
- 20 Don du Sang 🩸
- 23 Conscrits

Juillet

- 6 Audition École de Musique
- 13 Feux d'Artifices / CDF
- 17 Don du Sang 🩸



Avril

- 6 Bourse aux vélos / PEEP
- 7 Repas des Anciens
- 13&14 Concerts / HUP
- 17 Loto / Club Loisirs



Septembre

- 8 Loto / HUP
- 11 Don du Sang 🩸
- 22 Loto / Pompiers

Conscrits en 3

Après avoir été reçus au club loisirs par les élus, les conscrits des classes en 3 ont profité d'une brève accalmie pour défiler au centre-ville. Ils se sont ensuite rendus à la salle des fêtes pour une journée mémorable.

Un grand merci aux musiciens qui les ont accompagnés lors du défilé et aux 40 ans pour l'organisation des festivités.

RDV l'année prochaine pour les classes en 4!



Cérémonies des noces collectives

Le 25 novembre, la traditionnelle cérémonie des noces collectives a rassemblé 13 couples et leurs familles à la salle des fêtes de Villers-le-Lac.

Les couples résidant dans la commune et célébrant cette année leurs 50, 55, 60 ou 65 ou 70 années de mariage sont invités à se faire connaître en mairie. Ils seront honorés lors de la cérémonie prévue à la fin de l'année.



De gauche à droite :

Pascal ROUGNON - Michelle et Michel BOUCARD (Orchidée) - Monique et Gérard ALBINI (Or) - Michelle et André SIMONIN (Or)
 Anne-Marie et Vincent GAMBINO (Orchidée) - Nicolle et Denis CARREL (Or) - Monique et Guy CALAME (Or)
 Antoinette et Michel RIGOULET (Platine) - Michelle et Jean-Paul FAIVRE (Diamant) - Geneviève et Jacky GRANDVOYNET (Or)
 Annie et Philippe BINETRUY (Or) - Chantal et Gilbert REUILLE (Diamant) - Madeleine et Michel PERRET (Diamant)
 Simone et Jean-Pierre GIRARDOT (Or) - Dominique MOLLIER

Téléthon

Le Téléthon du Val de Morteau 2023 a eu lieu à la salle des fêtes de Villers-le-Lac pour deux jours de festivités qui ont rassemblé de nombreuses personnes au profit de l'AFM Téléthon.

La présidence tournante a été confiée à Jennifer Rougnon, qui, avec son comité de pilotage, a assumé la responsabilité d'organiser ce bel événement.

Chaque commune était représentée par un stand tenu par des associations locales. Celui de Villers-le-Lac était partagé par le Badminton Val de Morteau et le Sporting Club, en charge de la buvette de la manifestation.

Tout au long de ces 30 heures de Téléthon, les activités se sont enchaînées, débutant par la traditionnelle marche organisée par le Club Patrimoine de la MJC, suivie du lancement du



défi du Trail des 24 heures orchestré par la DSA Val de Morteau. Le programme comprenait également des concerts avec les Fanfarons, Fafa Bergeon et Flo Malley.

Le samedi, les élèves de l'école du Centre ont interprété leur chant de Noël, et divers groupes de musique, aussi talentueux que variés, se sont relayés sur scène, dont un remarquable concert de l'orchestre éphémère regroupant des musiciens du Val de Morteau et de Suisse, ainsi que la prestation énergique des Tchylouz.

Le Téléthon a rencontré un franc succès, et nous vous donnons déjà rendez-vous pour celui de l'année prochaine qui aura lieu à Morteau.



Le défi des 24h

Jean-Charles Gigon a couru 24 heures d'affilée lors du défi organisé par son club, le DSA, soit 120 km, 2 800 D+ sans fermer l'œil une minute !

D'autres coureurs l'ont rejoint pour faire grimper le compteur à 2 216 km, soit un total de 2 216 € reversés intégralement au Téléthon.

MJC

Une année bien remplie !

Forte d'une vingtaine d'activités sportives, culturelles et bien être dont 3 nouvelles cette année avec le Hip-Hop adultes, Villers Randos et le club Ados, la MJC n'a de cesse de faire vivre sa communauté et celle de notre ville. Cette année n'a pas eu à rougir en terme de manifestations avec le traditionnel spectacle de danse du mois de juin ; l'exposition photos en plein air « Profondeur de Champs » sur le thème des paysages du Jura, l'inauguration de la « barque du Doubs » du club Patrimoine ou son exposition sur les 70 ans du barrage du Chatelot et le traditionnel et attendu marché de Noël qui a ouvert la période des fêtes début décembre.



La MJC fête ses 60 ans

2023 a été une année particulière pour la MJC qui a fêté avec ses adhérents et les habitants de la commune ses 60 ans d'existence.

C'est sur le site de la salle des fêtes qu'ont eu lieu les festivités le samedi 30 septembre avec pour l'occasion des châteaux gonflables, des joutes sportives, des démonstrations d'activités et un théâtre d'improvisation, tous offerts aux visiteurs.

Informations diverses

Romain Vermot, élu 5^e adjoint

Le 7 mars, le Conseil municipal de Villers-le-Lac s'est réuni pour élire un nouvel adjoint suite à la démission de Claude Binetruy. Romain Vermot occupe désormais le même rang que Claude Binetruy et a donc pris la place de 5^e adjoint. Il conserve ses deux commissions : Sport, Cultures, Jeunesse et Environnement, ainsi que la commission Communication - Numérique.



Claude Binetruy a été nommé Conseiller délégué et continue de superviser la commission finances avec Françoise Remonnay.



Hommage des maires

Après la violente attaque qui a visé le domicile du maire de L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne) et en réponse à l'invitation de l'Association des Maires de France, les huit Maires de la Communauté de Communes du Val de Morteau se sont réunis afin de réaffirmer leur engagement envers l'unité et la cohésion nationale, tout en exprimant leur rejet de la violence. Ils ont été rejoints par 200 personnes venues leur témoigner leur soutien.

Signature du contrat P@C

Mme le Maire a eu le plaisir d'accueillir la Présidente du Conseil Départemental, Christine Bouquin, à l'École Primaire Centre pour la signature du contrat P@C avec le Val de Morteau. L'établissement scolaire, s'inscrivant dans ce contrat, a été agrandi et modernisé, offrant ainsi de nouvelles salles de classe confortables, accueillantes et propices à l'éducation des enfants. Les contrats P@C (Porter une action concertée) constituent le support de l'intervention du Département pour la mise en œuvre de projets locaux.





Carte d'identité

Depuis le 1^{er} juillet 2023, et suite aux demandes répétées de Mme le Maire, la commune a récupéré un dispositif de recueil des titres d'identité (cartes d'identité et passeports).

Après avoir fait une pré-demande sur le site ants.gouv.fr et s'être procuré tous les documents nécessaires, les demandeurs doivent prendre rendez-vous :

- soit en ligne sur le site de Villers-le-Lac (villers-le-lac.fr),
- soit par téléphone au service cartes d'identité/passeport de la Mairie (03 81 68 03 77).

Les délais pour obtenir un rendez-vous sont extrêmement courts (1 ou 2 jours maximum). Les délais ensuite pour réceptionner le titre d'identité sont actuellement d'une dizaine de jours.

Pour information, depuis la mise en place de ce service à Villers-le-Lac, 480 titres ont déjà été délivrés.

Un bureau spécial a été aménagé à l'arrière du secrétariat pour préserver la confidentialité. Vous serez accueillis par Aline, Annaëlle, Céline et Karine.

Procédure pour les tombes abandonnées

Fin octobre 2023, des affiches ont été apposées sur certaines tombes du cimetière du centre. Le but de cette démarche est de permettre la mise à jour des données enregistrées en Mairie sur ces concessions.

Les descendants des personnes inhumées sont priés de se faire connaître en mairie s'ils souhaitent conserver la concession qui les concerne.

La procédure va se dérouler de la manière suivante :

- Si quelqu'un se manifeste et exprime son souhait de conserver la concession, la procédure est stoppée.
- Si personne ne s'est fait connaître avant avril 2024, une procédure de constat d'abandon sera mise en place. Une nouvelle affiche sera apposée qui constatera l'abandon de la concession. Cette affiche restera apposée pendant 3 ans (délai de rigueur). Si à l'issue de ces 3 années, personne ne s'est manifesté, la concession pourra être reprise, c'est-à-dire qu'une relève sera réalisée avec transfert des restes mortels exhumés dans une fosse commune et enlèvement des monuments et signes funéraires.

Environ 200 affiches ont été apposées en octobre. Après les fêtes de Toussaint déjà une soixante de personnes s'étaient manifestées, ce qui a permis une réelle mise à jour des données.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie, service des cimetières.

PNR

Taxe de séjour

Vous êtes propriétaire d'un bien que vous mettez en location saisonnière.

Que vous gériez les réservations en direct ou que vous passiez par un opérateur numérique (AirBnB, Gîte de France, Booking...), vous avez l'obligation de déclarer cet hébergement auprès de la mairie de la commune où il se situe. La déclaration reste une obligation réglementaire. **Ne pas faire cette démarche est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.** Pour toutes autres questions relatives à la taxe de séjour vous pouvez contacter Martine au 07 82 42 18 53.



Dominique Mollier, élue vice-présidente du PNR

Suite à la démission de Jean-Pierre Frigo de tous ses mandats, Dominique Mollier a été élue 6^e vice-présidente du Parc Naturel Régional du Doubs Horloger. Elle a la charge de la gestion de Luxe & Tech ainsi que des services.

CCVM



50 ans de la CCVM

Vendredi 17 novembre, la Communauté de Communes du Val de Morteau a célébré ses 50 ans. Ce fut un moment privilégié pour revenir sur l'histoire de la CCVM, fondée en 1973 sous le nom de District du Canton de Morteau. L'événement a été l'occasion de rendre hommage à nos anciens maires et présidents et de remercier les services pour leur travail au quotidien. Le Président, Cédric Bole, a présenté les projets futurs et a abordé avec confiance l'avenir.



Modification de la fréquence de collecte des déchets ménagers et grille tarifaire 2024

À partir du 1^{er} janvier 2024, la fréquence de collecte des déchets ménagers sera modifiée sur tout le territoire de la CCVM. Le camion passera tous les 15 jours et non plus toutes les semaines. Cette modification de la fréquence est accompagnée d'une refonte de la grille tarifaire qui fait désormais apparaître tous les services compris dans la redevance.

Adhésion au service	108 €
Frais de gestion	6 €
Emballages & papiers + ordures ménagères	65 €
Verre	2 €
Déchèterie	35 €

Taille de votre bac vert >	80 L	120 L	180 L	240 L	360 L	660 L	770 L
Forfait annuel - Bac jaune + bac vert	25 €	62 €	121 €	171,5 €	248 €	480 €	517 €

Tarif par collecte du bac vert	1,25 €	2 €	3 €	5 €	7 €	12 €	13 €
<i>12 collectes minimum par an seront facturées pour éviter les incivilités.</i>							

► Besoin de plus ? Tarif appliqué pour chaque collecte supplémentaire :

	1,25 €	2 €	3 €	5 €	7 €	12 €	13 €
de la 13 ^{ème} à la 18 ^{ème} collecte							
à partir de la 19 ^{ème} collecte	16 €	17 €	18 €	19 €	20 €	23 €	27 €
à partir de la 27 ^{ème} , pour les professionnels uniquement					7 €	12 €	14 €

Votre facture Déchet comprend :

Ordures ménagères
collecte des bacs, transport, valorisation énergétique à Pontarlier

Emballages et papiers
collecte des bacs, transport, tri et mise en balles à Pontarlier, expédition vers les filières de recyclage

Déchèterie
exploitation, entretien, expédition des déchets et valorisation

Bornes à verre
collecte des bornes, valorisation du verre

Service Déchets
personnel, livraison des bacs, gestion des emménagements, service usagers, facturation...

Sensibilisation
mise en place de projets et d'animations (tri, compostage, couches lavables...)

Le volume de votre bac jaune peut atteindre jusqu'à 3 fois le volume de votre bac vert.

Exemples :

Vous avez un bac vert de 80 L :

- Vous pouvez disposer d'un bac jaune de 120 L, 180 L ou 240 L.

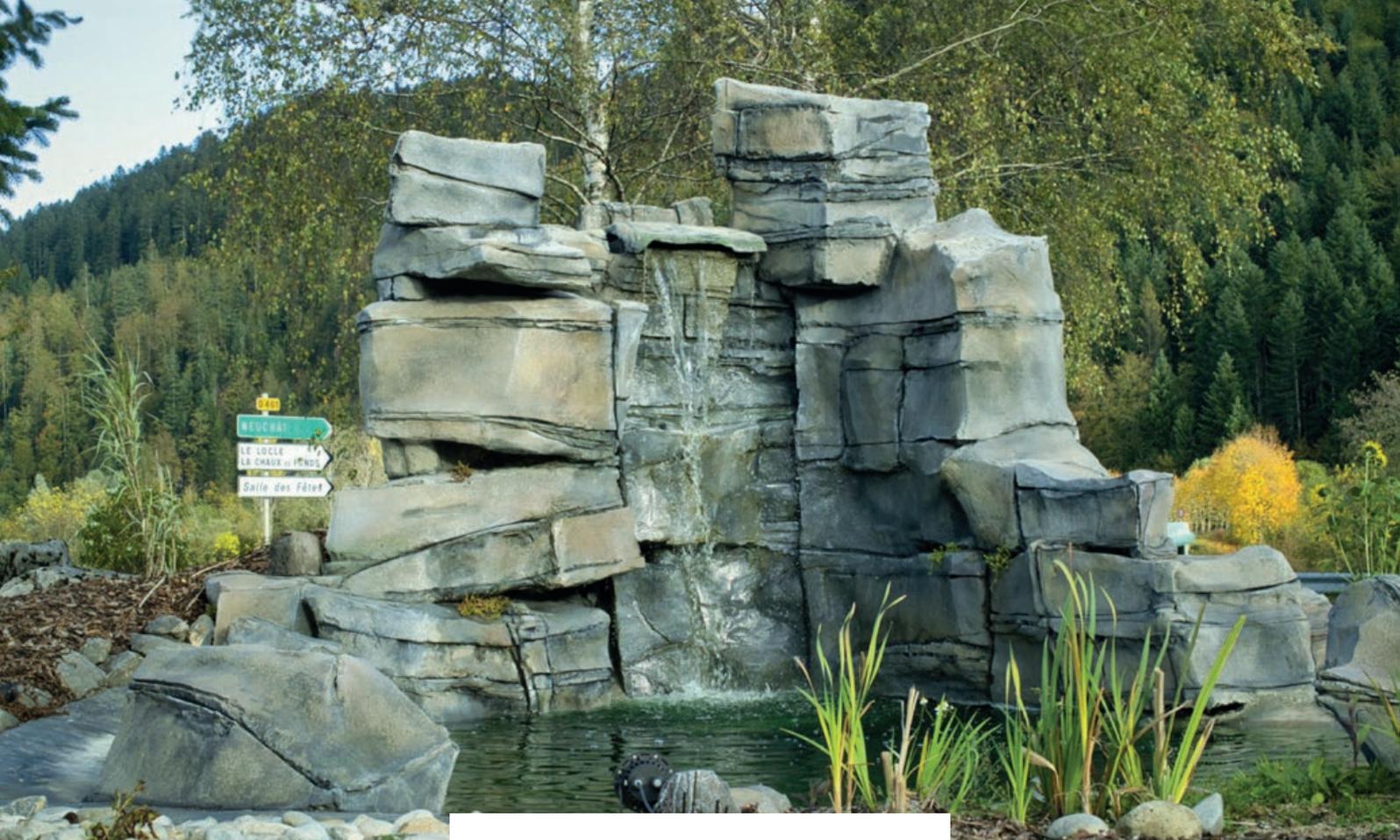
Vous avez un bac vert de 120 L :

- Vous pouvez disposer d'un bac jaune de 120 L, 180 L, 240 L ou 360 L.

Au-delà, un surcoût s'applique.

Plus de détails auprès du service déchets :
dechets@morteau.org
03 81 68 56 82





www.villers-le-lac.fr

1^{ère} de couverture : Rue Pierre Berçot (Photo de Jean-Pierre Siron)
4^e de couverture : Sculpture du Saut du Doubs - Rond-point des microtechniques (Photographie L'Est Républicain)
Directrice de la publication : Dominique Mollier

Mairie de Villers-le-Lac - 1 Rue Pasteur, 25130 Villers-le-Lac

L'imprimeur Simon - 8 Avenue Charles de Gaulle, 25500 Morteau